



**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT  
DE LA CORSE DU SUD**

**Plan de Prévention des Risques  
d'Inondation  
dans la vallée du STABIACCIU**

***Communes de Porto-Vecchio et Sotta***

**A - NOTE DE PRESENTATION**



**DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT  
DE LA CORSE DU SUD**

**Plan de Prévention des Risques  
d'Inondation  
dans la vallée du STABIACCIU**  
*Communes de Porto-Vecchio et Sotta*

**A - NOTE DE PRESENTATION**

## SOMMAIRE

---

<b>1. PREAMBULE</b>	<b>1</b>
<b>2. PRESENTATION GENERALE DU SITE</b>	<b>2</b>
2.1. DESCRIPTION DU PERIMETRE CONCERNE PAR LE P.P.R.	2
2.2. MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU	4
2.2.1. Le bassin versant	4
2.2.2. L'Orgone et ses affluents	4
2.2.3. Le Bala et ses affluents	5
2.2.4. Le Stabiacciu et son débouché en mer	6
2.2.5. Les bassins péri-urbains de Porto-Vecchio	6
2.3. OCCUPATIONS DU SOL EXISTANTES	7
<b>3. CRUES HISTORIQUES ET HYDROLOGIE</b>	<b>8</b>
3.1. CRUES HISTORIQUES	8
3.2. HYDROLOGIE	10
3.2.1. Objet	10
3.2.2. Débits caractéristiques de crues	10
3.2.3. Les niveaux marins	11
<b>4. CONNAISSANCE ET PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION</b>	<b>12</b>
4.1. CARTOGRAPHIE DU RISQUE INONDATION	12
4.1.1. Détermination du Risque	12
4.1.2. Zonage réglementaire	13
4.2. PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION	14

# 1. PREAMBULE

Les Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles, dits « P.P.R. », ont été institués par l'article 16 de la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au « renforcement de la protection de l'environnement » (issue de la loi n°87-565 du 2 juillet 1987, notamment ses articles 40-1 à 40-7).

Les P.P.R. sont établis par l'Etat selon une procédure déconcentrée sous la responsabilité du Préfet qui désigne le service déconcentré de l'Etat chargé d'instruire le projet.

Le P.P.R. approuvé vaut servitude d'utilité publique et est opposable à tout mode d'occupation des sols conformément à l'article L 126-1 du code de l'urbanisme. Les documents d'urbanisme doivent respecter leur disposition et les comporter en annexe conformément à l'article R 123-4 du code de l'urbanisme.

L'élaboration des P.P.R. pour la Corse s'inscrit dans une politique générale mise en œuvre à travers un programme quinquennal de cartographie réglementaire des risques inondations, dont la finalité est que chaque bassin versant soumis à risque soit couvert par un P.P.R.

Les objectifs du Plan de Prévention du Risque Inondation, tel que le définit la loi sont les suivants :

- **interdire définitivement l'expansion urbaine ou tout aménagement en zone inondable**, susceptibles de compromettre la sécurité des personnes et des biens,
- **préserver les capacités d'écoulement et les champs d'expansion des crues**,
- **sauvegarder les milieux naturels** qui contribuent à l'équilibre des sites et des paysages liés à l'eau.

Enfin, le décret n° 95-1089 du 5 octobre 1995, relatif aux plans de prévention des risques naturels prévisibles, pris en application des lois du 22 juillet 1987, du 2 février 1995 et de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, fixe les modalités de mises en œuvre des P.P.R. et les implications juridiques de cette nouvelle procédure.

*Le présent P.P.R. est établi à partir de l'étude de risque inondation du Stabiacciu réalisée par le BCEOM en 1997.*

## 2. PRESENTATION GENERALE DU SITE

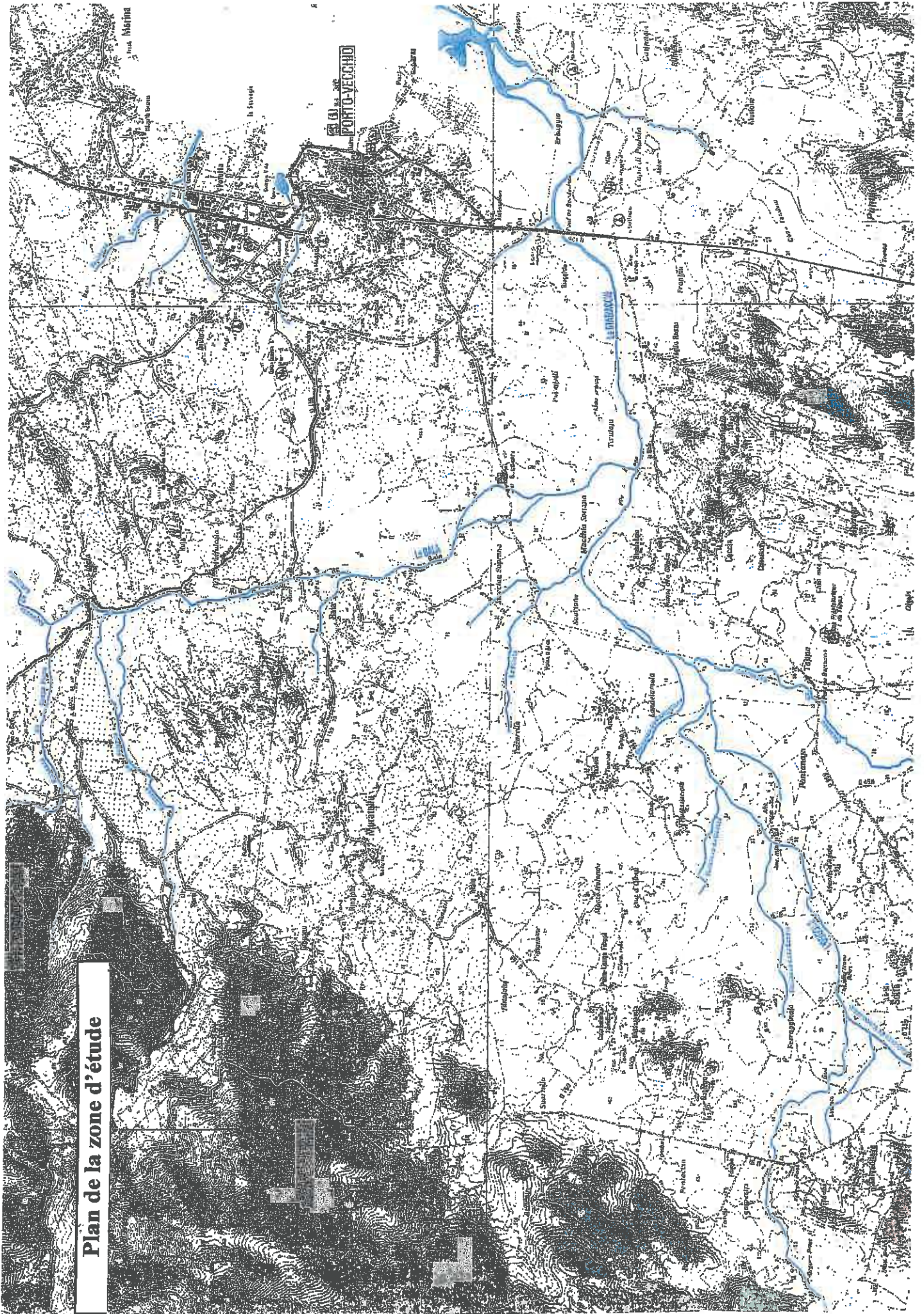
### 2.1. DESCRIPTION DU PERIMETRE CONCERNE PAR LE P.P.R.

Le périmètre d'étude, représenté sur le plan de situation de la *Figure n°1*, correspond aux bassins péri-urbains de Porto-Vecchio, ainsi qu'aux limites géomorphologiques du Stabiacciu et de ses principaux affluents, à savoir :

- **l'Orgone**, de Salvadilevo à sa confluence avec le Bala, et ses affluents :
  - le ruisseau de la Mizanella
  - le Vasculacciu
  - le Caccia
  - le Becchi
  - les deux ruisseaux (rive droite et rive gauche) de Caniggione
  - le Piscia
  
- **le Bala**, de Suartellu à sa confluence avec l'Orgone, et ses affluents :
  - le Lataricciu
  - le Scopa Piana
  - le Petroso
  
- **le Stabiacciu** (formé de la réunion de l'Orgone et du Bala) jusqu'au débouché en mer,
  
- **les bassins péri urbains de Porto-Vecchio** :
  - le Lagunienu
  - la Matonar.

Ce périmètre s'étend sur les communes de Porto-Vecchio et de Sotta et représente un linéaire d'étude de 44 km.

Figure n° 1 : Plan de la zone d'étude



Plan de la zone d'étude

## 2.2. MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU

### 2.2.1. Le bassin versant

Le bassin versant du Stabiacciu est situé à l'extrême Sud du versant oriental de la Corse, au droit de Porto-Vecchio. Il est limité au nord dans sa partie la plus amont par les montagnes de l'Ospédale et avoisine les bassins versants du Cavo et de l'Oso.

Le Stabiacciu draine un bassin versant de 173 km<sup>2</sup> sur une longueur d'environ 22 km. Il prend sa source à la Punta di a Vacca Morta à 1 314 mètres d'altitude, au niveau de son principal affluent le Petroso. Il est issu de la réunion de l'Orgone au sud, et du Bala au nord.

La partie supérieure du bassin versant est située en zone montagneuse, les divers affluents s'écoulant dans des thalwegs marqués. La plaine alluviale n'est vraiment bien définie qu'à partir de 10-12 km en amont de l'embouchure. La proportion du bassin versant en zone montagneuse présente une pente générale assez forte de 6 %.

L'ensemble de la zone d'étude a été sectorisée en quatre secteurs :

- l'Orgone et ses affluents,
- le Bala et ses affluents,
- le Stabiacciu aval et son débouché en mer,
- les bassins péri urbains de Porto-Vecchio.

### 2.2.2. L'Orgone et ses affluents

- De façon générale et sur tout le linéaire d'étude, l'Orgone présente les caractéristiques suivantes :
  - pente pondérée de 0,75 % (de Salvadilevo à la confluence avec le Bala),
  - lit mineur bien marqué de section régulière,
  - ripisylve arborée importante en bordure de lit mineur,
  - lit majeur présentant majoritairement un couvert végétal très dense (maquis, arbres, buissons,...) et quelques pâturages,
  - dépôts solides en lit mineur (fond du lit constitué de sable et de galets) et dans les zones d'écoulements de crues (bras d'écoulement secondaire, pâturages de lit majeur,...).

Le cours d'eau présente des méandres bien marqués. Notamment, au droit de Landelamela où les écoulements de crue coupent un méandre pour former des bras secondaires dans la plaine alluviale de lit majeur et rejoindre l'Orgone ou le ruisseau du Caniggione.

Le principal secteur présentant des enjeux sur l'Orgone se situe à Salvadilevo en amont de la Départementale 59, où les habitations de rive droite sont régulièrement inondées.

Le second secteur présentant des enjeux sur l'Orgone est l'entreprise de transport, ancienne coopérative vinicole, située en aval immédiat de la confluence de l'Orgone et du ruisseau de Caccia.

- La majorité des **affluents de l'Orgone** (le Mizanella, le Vasculacciu, le Caccia, le Becchi et le Caniggione de rive gauche) sont des ruisseaux drainant des petits bassins versants et ne présentant aucun problème particulier si ce n'est des débordements locaux notamment au niveau des petits ouvrages de franchissement des différents chemins communaux. Ces ruisseaux traversent des zones de pâturages ou de maquis sans aucun enjeu.
  
- En revanche, **le Caniggione de rive droite et le Piscia**, drainant des bassins de plus grande superficie, entraînent des débordements plus importants et présentent des enjeux (habitations, franchissement des R.D.).

### 2.2.3. Le Bala et ses affluents

- **Le Bala** prend naissance à la confluence des ruisseaux de Lataricciu et de Scopa Piana. Il s'écoule ensuite du Nord au Sud jusqu'à sa confluence avec l'Orgone, selon un linéaire quasi-rectiligne et avec une pente de 0,84 %.

Comme pour l'Orgone, on constate un dépôt solide important en lit mineur, ainsi qu'une ripisylve arborée très dense sur les berges.

La morphologie du lit présente deux aspects : l'un relativement encaissé sur le linéaire amont, du pont de Nota au pont de Bala, l'autre correspondant au linéaire aval où le cours d'eau débouche dans une plaine alluviale favorisant les débordements et les écoulements secondaires.

Plusieurs points sensibles aux écoulements de crues sont à souligner, soit d'amont en aval :

- le pont de Nota,
  - le lotissement de Nota, en rive gauche du Bala,
  - le lotissement du lieu-dit « U Furestu », situé en rive droite du Bala, est en amont du pont,
  - le pont de Bala, et la Départementale,
  - les habitations situées aval du pont,
  - la R.D. 659.
- 
- **Le Petroso** prend sa source au Nord Est du col de Baccinu, à 1239 m d'altitude. En amont, le Petroso suit un thalweg assez marqué, siège d'une végétation arbustive dense. Puis plus en aval, le cours d'eau présente un élargissement du lit. Au niveau de la confluence Petroso Bala, on note une zone de dépôts très importante relative aux dernières crues de 1996.

- **Le Scopa Piana** descend de l'Ospédale et traverse un maquis plus ou moins clairsemé. Dans sa partie amont, il est caractérisé par un lit mineur coincé dans un thalweg. Mais à l'aval, au Sud d'Alzu di Gallina, il traverse une plaine et devient alors plus sujet aux débordements.

Dans ce secteur, on note une zone avec enjeux au niveau du Centre Naturiste U Furu, situé en rive droite du cours d'eau.

- **Le Lataricciu** est un ruisseau de montagne dans la plus grande partie de son cours. Il s'écoule dans un thalweg très marqué, bordé par un maquis localement dense. A l'aval, ce cours d'eau traverse une zone de plaine, plus sensible aux débordements mais sans aucun enjeu.

#### **2.2.4. Le Stabiacciu et son débouché en mer**

De la confluence avec le Bala jusqu'à l'embouchure, le Stabiacciu présente une pente pondérée de 0,075 % et une ripisylve arborée importante. A partir de la confluence avec le Bala, il s'écoule dans une zone de plaine. Le lit majeur, assez large, se limite en rive droite par la Départementale 859 et s'étend en rive gauche sur plusieurs centaines de mètres jusqu'aux premiers reliefs. Dans cette plaine alluviale, on note la présence de chenaux, preuve des différentes divagations du lit.

A l'aval de la Nationale 198, l'estuaire est occupé par une très basse plaine alluviale, submarécageuse par endroit. On note la présence de deux digues, enserrant le Stabiacciu, au Nord la digue d'Erbaggio protégeant les marais salants et au Sud le remblai de la route de Piccovaggio protégeant la zone industrielle de Murtonu (Station d'épuration, décharge municipale, etc ...), secteurs avec enjeux.

#### **2.2.5. Les bassins péri-urbains de Porto-Vecchio**

Les deux bassins versants péri-urbains le Lagunienu et la Matonar se situent au Nord de Porto-Vecchio. Le bassin du Lagunienu est le plus important des bassins versants péri-urbains avec une superficie de 12,7 km<sup>2</sup> et une pente pondérée de 2 % . Le bassin de la Matonar ne draine qu'une surface de 2 km<sup>2</sup>.

Les bassins péri-urbains présentent plusieurs zones avec enjeux. Les différents points sensibles sur ces bassins sont décrits de façon détaillée dans la dernière phase de l'étude : « Prise en compte du risque inondation - Aménagements préconisés ».

De manière générale, les problèmes rencontrés sont principalement dus :

- à la discontinuité des ouvrages hydrauliques sur le linéaire d'étude,
- à l'obstruction de certains ouvrages,
- à la présence de végétation dense dans le lit mineur.

## 2.3. OCCUPATIONS DU SOL EXISTANTES

Le mode d'occupation des sols et sa sensibilité aux inondations est fonction de la destination des bâtiments (habités ou non), de l'existence d'établissements recevant du public (campings, hôtel,...), du type d'activité, de la nature de cultures, etc...

La vulnérabilité ou le "besoin de protection" contre les inondations a été évaluée selon trois niveaux, faible, moyen et fort, fonction du type d'occupation du sol rencontré.

### ▪ **Définition de la vulnérabilité**

*Notion liée exclusivement à l'occupation du sol et à sa tolérance (ou non) aux inondations. Cette notion ne prend pas en compte la probabilité d'occurrence de la crue produisant l'inondation et donc, toutes choses égales par ailleurs, une zone urbaine située sur une colline est a priori aussi vulnérable à l'inondation que si elle était située en plaine (si une inondation s'y produit, les dégâts seront les mêmes).*

### ▪ **Qualification de la vulnérabilité**

- *Vulnérabilité faible : zones naturelles ou agricoles sans installations (prairies, vergers,...).*
- *Vulnérabilité moyenne : infrastructures secondaires, zones bâtiments agricoles, zones de loisirs et zones d'activités sans habitat.*
- *Vulnérabilité forte : infrastructures principales (RD, RN, chemin de fer), constructions d'habitation, campings, zones d'activités comprenant de l'habitat, équipements structurants (canalisation d'eau potable, transformateurs, centraux téléphoniques,...).*

En ce qui concerne le bassin du Stabiacciu, il est dans son ensemble peu urbanisé. Les zones urbanisées et les sites vulnérables sont répertoriés au paragraphe précédent.

Une analyse détaillée de la vulnérabilité a permis d'identifier et de hiérarchiser le périmètre selon les trois classes précisées ci-dessus. Les cartes de zonage correspondantes sont présentées dans l'étude de risque inondation, à laquelle il convient de se référer pour plus ample renseignement.

### 3. CRUES HISTORIQUES ET HYDROLOGIE

#### 3.1. CRUES HISTORIQUES

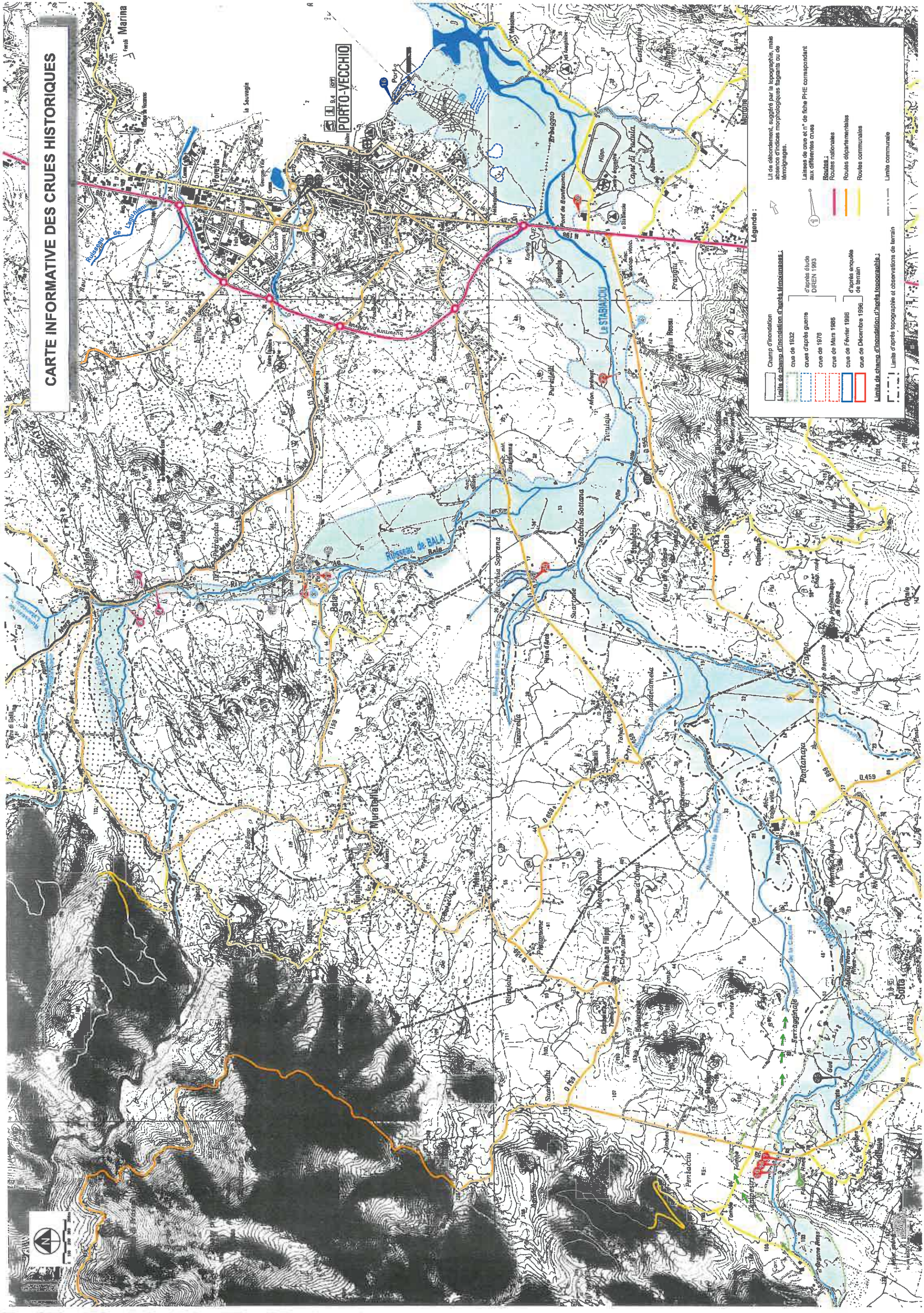
L'étude préliminaire du risque inondation du Stabiacciu et de ses affluents, réalisée en octobre 1993 par la DIREN, fait état de niveaux des plus hautes eaux relatifs aux crues de 1932, d'après guerre, de 1976 et de 1986.

En 1996, le bassin du Stabiacciu a de nouveau été touché par deux crues, aux mois de février et de décembre.

Les différentes informations relatives à ces événements, et ayant pûes être recueillies, sont répertoriées dans le tableau ci-dessous, ainsi que sur la figure de la page suivante.

N° PHE	Date de la crue	Niveau ou hauteur d'eau	Cours d'eau	Commune
1	1932	1.3 m / TN	Orgone	SOTTA
2	après-guerre	pas de porte moulin	Bala	PORTO-VECCHIO
3	1953-1954	0.8 m / TN	Bala	PORTO-VECCHIO
4	1948-1953 ?	-	Stabiacciu	PORTO-VECCHIO
5	1947-1948	0.5 à 1 m / TN	Stabiacciu	PORTO-VECCHIO
6	fév. 1976	-	Bala	PORTO-VECCHIO
7	fév. 1976	-	Bala	PORTO-VECCHIO
8	fév. 1976	-	Bala	PORTO-VECCHIO
9	mars 1986	-	Caniggione	SOTTA
10	mars 1986	0.1 m / TN	Bala	PORTO-VECCHIO
11	fév. 1996	49.6 mNGF	Bala	PORTO-VECCHIO
12	fév. 1996	40.87 mNGF	Bala	PORTO-VECCHIO
13	fév. 1996	36.52 mNGF	Bala	PORTO-VECCHIO
14	fév. 1996	35.05 mNGF	Bala	PORTO-VECCHIO
15	fév. 1996	34.7 mNGF	Bala	PORTO-VECCHIO
16	fév. 1996	1.18 mNGF	Stabiacciu	PORTO-VECCHIO
17	déc. 1996	81.61 mNGF - 80.5 mNGF	Orgone	SOTTA
18	déc. 1996	82.93 mNGF	Orgone	SOTTA
19	déc. 1996	82.62 mNGF	Orgone	SOTTA
20	déc. 1996	14.94 mNGF	Piscia	PORTO-VECCHIO
21	déc. 1996	36.32 mNGF	Bala	PORTO-VECCHIO
22	déc. 1996	35.72 mNGF	Bala	PORTO-VECCHIO
23	déc. 1996	6.28 mNGF	Stabiacciu	PORTO-VECCHIO
24	déc. 1996	3.82 mNGF	Stabiacciu	PORTO-VECCHIO
25	hiver 1996	54.46 mNGF	Orgone	SOTTA
26	hiver 1996	41.28 mNGF	Orgone	SOTTA
27	hiver 1996	70.94 mNGF	Lataricciu	PORTO-VECCHIO
28	hiver 1996	80.28 mNGF	Scopa Piana	PORTO-VECCHIO
29	hiver 1996	57.37 mNGF	Petroso	PORTO-VECCHIO
30	hiver 1996	8.61 mNGF	Stabiacciu	PORTO-VECCHIO
30	?	1.46 mNGF	Matonar	PORTO-VECCHIO
32	?	1.95 mNGF	Matonar	PORTO-VECCHIO

# CARTE INFORMATIVE DES CRUES HISTORIQUES



PORTO-VECCHIO

**Légende :**

- Champ d'inondation
- Limite de champ d'inondation d'après les données :
- crue de 1932
- crues d'après guerre
- crue de 1976
- crue de Mars 1986
- crue de Février 1996
- crue de Décembre 1996
- Limite de champ d'inondation d'après topographie :
- Limite d'après topographie et observations de terrain

Li de débordement, suggéré par la topographie, mais absence d'indices morphologiques flagrants ou de témoignages.

Laisses de crue et n° de fiche PHE correspondant aux différentes crues

**Routes :**

- Routes nationales
- Routes départementales
- Routes communales

Limite communale



0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000

## **3.2. HYDROLOGIE**

### **3.2.1. Objet**

Elle a pour objet de déterminer les débits caractéristiques de crue d'occurrence 10 ans et 100 ans des cours d'eau.

Pour ce faire, l'analyse, dont le détail apparaît dans l'étude de risque inondation, a été basée sur :

- les données pluviométriques disponibles sur le bassin versant du Stabiacciu ou à proximité immédiate (stations de Piscia-Figari, Marghèse, Sotta-Stabiacciu, Chéra et Chiappa),
- les données hydrométriques des deux stations de jaugeage du bassin (stations du moulin de Lastreto sur l'Orgone et du pont de Bala),
- la mise en œuvre, sur tout le bassin, d'un modèle de transformation pluie-débit permettant de simuler des événements observés et d'estimer les débits résultants des crues de projet,
- l'analogie aux bassins versants environnants et présentant des caractéristiques physiques voisines (bassins du Rizzanèse, de l'Oso et du Cavo),
- les résultats du modèle mathématique de simulation des écoulements en régime transitoire qui permet de prendre en compte le phénomène de stockage.

Les niveaux marins ont également été pris en compte dans les conditions d'écoulement des crues de la zone littorale soumise aux variations du niveau de la mer.

### **3.2.2. Débits caractéristiques de crues**

Le bassin versant du Stabiacciu a été décomposé en sous-bassins correspondant à chaque affluent ou talweg.

Les différentes méthodes d'estimation des débits conduisent à des résultats concordants. Pour chacun de ces bassins élémentaires le modèle de transformation pluie/débit a permis d'obtenir les débits caractéristiques. Ces débits sont répertoriés dans le tableau de la page suivante.

La simulation mathématique des écoulements a permis de prendre en compte la propagation de l'onde de crue et les phénomènes de stockage, et d'obtenir les débits du Stabiacciu en trois points :

- au niveau de la confluence de l'Orgone et du Bala,
- en amont du pont de Bonifazincu (ouvrage de franchissement de la RN 198),
- au niveau du débouché en mer du Stabiacciu.

▪ **Débits des petits bassins versants**

Bassin global	Cours d'eau	Superficie (km <sup>2</sup> )	Débit décennal (m <sup>3</sup> /s)	Débit centennal (m <sup>3</sup> /s)
BALA	Scopa Piana	15,7	75	150
	Lataricciu	13,4	74	129,5
	Petroso	20,5	97	194,4
ORGONE	Piscia	19	60	142
	Orgone amont	22,7	65	164,6
	affluent du Vasculacciu	1	4,6	11,6
	Vasculacciu	3,7	14,3	36
	Caccia	7	22	55,3
	Becchi	2,1	8	20
	Caniggione sud	31,2	55,4	140,5
	Caniggione nord	3,6	12,7	32,2
PERI URBAINS	4 Chemins	1,9	8,8	22,3
	Lagunienu	10,5	34,2	86,7
	Matonar	2,2	9,1	23,1

▪ **Débits du Stabiacciu**

- au niveau de la confluence de l'Orgone et du Bala :
  - débit décennal :  $Q_{10} = 395 \text{ m}^3/\text{s}$
  - débit centennal :  $Q_{100} = 970 \text{ m}^3/\text{s}$
- en amont du pont de Bonifazincu :
  - débit décennal :  $Q_{10} = 362 \text{ m}^3/\text{s}$
  - débit centennal :  $Q_{100} = 747 \text{ m}^3/\text{s}$
- au niveau du débouché en mer du Stabiacciu :
  - débit décennal :  $Q_{10} = 317 \text{ m}^3/\text{s}$
  - débit centennal :  $Q_{100} = 633 \text{ m}^3/\text{s}$

**3.2.3. Les niveaux marins**

Ces variations du niveau de la mer sont principalement le fait de la marée astronomique et de phénomènes météo-océano tels que les variations de pression atmosphérique, le vent, les vagues, les courants.

Il a été établi que les fortes précipitations étant liées à un système dépressionnaire, il était tout à fait raisonnable d'envisager une concomitance de crue d'occurrence décennale avec un niveau marin journalier de 1 m Cote Marine, soit 0,5 m NGF.

Pour des événements rares, une concomitance forte crue-tempête peut être envisagée avec un niveau marin atteignant au paroxysme de la tempête 1,5 C.M. (1 m NGF) voire 2 C.M. (1,5 m NGF).

## **4. CONNAISSANCE ET PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION**

### **4.1. ZONAGE REGLEMENTAIRE**

#### **4.1.1. Définition de l'aléa inondation**

La notion d'aléa est liée à la probabilité d'occurrence d'une crue ou d'un ruissellement.

C'est une notion qui ne dépend que des conditions climatiques, hydrologiques et hydrauliques du site concerné. Indépendamment de l'occupation du sol et de sa vulnérabilité.

L'aléa est le même pour un cours d'eau, qu'il traverse une zone rurale ou une zone urbaine, toutes choses étant par ailleurs égales.

Cet aléa est le plus souvent traduit par une période de retour, équivalente à une probabilité d'occurrence : en simplifiant volontairement, on peut dire que la crue de période de retour 100 ans a une chance sur 100 (en moyenne) de se produire chaque année.

#### **4.1.2. Détermination de l'aléa**

Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation du bassin du Stabiacciu a été établi à partir des résultats de l'étude réalisée par le BCEOM, à laquelle il convient de se référer pour plus ample renseignement d'ordre technique.

Les principes qui ont permis l'établissement du PPR sont basés sur la détermination des caractéristiques d'écoulement de crue (hauteur de submersion et vitesse).

Ces caractéristiques, ainsi que les limites du champ d'inondation, ont été déterminées à partir des observations effectuées sur le terrain, de données topographiques précises et de la simulation mathématique des écoulements de crue sur tout le bassin.

### 4.1.3. Cartographie de l'aléa

La carte de l'aléa est le document de synthèse qui reprend tous les éléments techniques descriptifs du danger provoqué par le phénomène inondation.

Cette carte est le résultat du croisement des différents paramètres hydrauliques qui constituent l'aléa inondation (hauteur d'eau et vitesse d'écoulement) pour une crue de référence dont la période de retour est fixée à 100 ans.

Le critère de submersion n'a pas été retenu, car il est approprié aux inondations de grand fleuve tels que le Rhone, la Loire ou la Seine.

La carte d'aléa du secteur d'étude a été dressée dans le cadre de l'étude du risque inondation du Stabiacciu (*Dossier BCEOM 67 347 Z - Février 1998*).

### 4.1.4. Zonage réglementaire

Etablies à partir des données décrites ci-dessus, les cartes de zonage réglementaire permettent d'identifier visuellement les différentes zones du territoire étudié, soumises au risque d'inondation plus ou moins élevé, en fonction de l'aléa.

Le zonage réglementaire s'appuie sur la carte d'aléa en y intégrant des facteurs propres au site étudié.

Les principaux facteurs pris en compte sont les suivants :

- les secteurs enclavés,
- les risques d'embâcles,
- les zones d'expansion des crues.

Le plan de zonage comprend, comme la carte d'aléa, trois classes :

- une zone d'aléa très fort (zone rouge),
- une zone d'aléa fort (zone jaune),
- une zone d'aléa modéré (zone verte).

**En zone d'aléa modéré , des secteurs déjà urbanisés** ont été délimités sur les cartes de zonage réglementaire et classés comme **secteurs ZU**.

**Les secteurs hors d'eau enclavés** ont également été délimités sur le plan de zonage réglementaire.

## 4.2. PRISE EN COMPTE DU RISQUE INONDATION

Les Plans de Prévention des Risques naturels prévisibles, dits P.P.R., ont été institués par l'article 16 de la loi n°95-101 du 2 février 1995 relative au « renforcement de la protection de l'environnement » (issue de la loi n°87-565 du 2 juillet 1987, notamment ses articles 40-1 et 40-7).

Les objectifs du Plan de Prévention du Risque Inondation, tel que le définit la loi, sont les suivants :

- **interdire définitivement l'expansion urbaine ou tout aménagement en zone inondable**, susceptibles de compromettre la sécurité des personnes et des biens,
- **préserver les capacités d'écoulement et les champs d'expansion des crues**,
- **sauvegarder les milieux naturels** qui contribuent à l'équilibre des sites et des paysages liés à l'eau.

Le présent P.P.R.I. du bassin du Stabiacciu répond parfaitement aux objectifs généraux énoncés par la loi.

A l'échelle du bassin versant, le document permet d'apporter des éléments importants pour améliorer la sécurité des personnes et des biens, et pour limiter ou stopper la croissance de la vulnérabilité des biens et activités dans les zones exposées au risque d'inondation.

Le document « REGLEMENT » joint au présent rapport définit les prestations à observer en matière de constructions dans les différentes zones d'aléa : modéré, fort et très fort.

Il est opportun de rappeler un certain nombre de principes que l'Etat et les communes se doivent d'appliquer en matière de prévention des risques naturels dans la gestion et l'aménagement de l'espace :

- Les maires ont l'obligation d'informer le représentant de l'Etat de la connaissance qu'ils peuvent avoir des risques ou de certains événements ; l'Etat doit les afficher, les identifier, les localiser et veiller à ce qu'ils soient pris en compte dans la gestion des sols.
- Les communes doivent prendre en considération l'existence de risques naturels sur leur territoire dans les documents d'urbanisme ou lors de l'instruction des demandes d'autorisation d'occupation ou d'utilisation des sols.
- Lorsque le risque est identifié, l'Etat peut prescrire l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques pour traduire la prévention de ce risque sur le plan réglementaire et graphique.

**Dans les secteurs ZU** délimités sur la carte de zonage réglementaire, des possibilités de construction sont admises par le règlement du PPR sous réserve de certaines prescriptions.

Ces secteurs correspondent aux secteurs déjà urbanisés et situés en zone d'aléa modéré.

**Les secteurs hors d'eau enclavés**, délimités sur le plan de zonage réglementaire, sont à forte tonalité naturelle. Ils sont de ce fait classés en **zone inconstructible**.

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25  
26  
27  
28  
29  
30  
31  
32  
33  
34  
35  
36  
37  
38  
39  
40  
41  
42  
43  
44  
45  
46  
47  
48  
49  
50  
51  
52  
53  
54  
55  
56  
57  
58  
59  
60  
61  
62  
63  
64  
65  
66  
67  
68  
69  
70  
71  
72  
73  
74  
75  
76  
77  
78  
79  
80  
81  
82  
83  
84  
85  
86  
87  
88  
89  
90  
91  
92  
93  
94  
95  
96  
97  
98  
99  
100